

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DES STAGES ARTISTIQUES 2019

AVEC GENEVIEVE MARTY- LIBERT / 01 48 75 67 26 /

contact@artspluriel.org

www.artspluriel.org

LES STAGES ONT LIEU A FONTENAY SOUS BOIS / RER A / RER E

L'adresse exacte et les précisions complémentaires sont envoyées aux inscrits. (Lieux d'hébergement, itinéraire, moyens de transport etc.)

HORAIRES DE TRAVAIL : 9 h 30 – 12 h 30 // 14 h – 17 h // Arrivée : ¼ h avant le début des séances de travail.

COUT PAR PERSONNE (pas d'augmentation).

1 stage : 290 Euros		2 stages : 560 E		3 stages : 810 E	
Acompte	Solde	Acomptes	Solde	Acomptes	Solde
110 E	180 E	110 E x 2	340 E	110 E x 3	480 E
4 stages : 1040 E		5 stages : 1250 E		6 stages : 1440 E	
Acomptes	Solde	Acomptes	Solde	Acomptes	Solde
110 E x 4	600 E	110 E x 5	700 E	110 E x 6	780 E

Matériel exclu (à se procurer selon la liste donnée pour chaque stage)
Les chèques d'acompte sont joints en totalité à l'inscription annuelle (un chèque par stage, non remboursable en cas de désistement).

ATTENTION: CLAUSE IMPORTANTE : le SOLDE restant, EST ENVOYE IMPERATIVEMENT 1 MOIS AVANT LE STAGE CHOISI, sinon, la place est disponibilisée pour une autre personne et l'acompte est acquis à Madame Marty-Libert.

En cas d'annulation du stage par Madame Marty-Libert, l'acompte versé vaut pour un stage ultérieur. Le règlement complémentaire est remboursé.

LES CHEQUES RELATIFS A UN STAGE SONT ENCAISSES APRES REALISATION DE CELUI-CI.

Chaque personne s'engage à observer une bonne tenue pendant toute la durée du stage et à faire preuve de bonne volonté et de prévenance envers toutes les personnes présentes, ainsi qu'au respect des horaires.

FICHE D'INSCRIPTION 2019

A RENVOYER A MADAME MARTY GENEVIEVE

2 rue Paul Eluard / 94120 Fontenay sous Bois.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leurs arrivées.

NOM _____ PRENOM _____

PROFESSION _____ DATE DE NAISSANCE _____

ADRESSE _____

TELEPHONE _____ E.MAIL _____

JE M'INSCRIS : **Entourer les DATES et L'OPTION choisies.**

STAGES DE MANDALAS // 9,10 Mars 2019 // 4, 5 Mai 2019

OU ART CELTIQUE // 27, 28 Juillet 2019 // 24, 25 Août 2019 //

GEOMETRIE SACREE // 7, 8 Septembre 2019 // 21, 22 Septembre 2019 //

JE VERSE L'ACOMPTE OU LES ACOMPTEES CORRESPONDANTS

(un chèque par stage retenu), à l'ordre de Geneviève Marty

JE NOTE QUE LE VERSEMENT DU SOLDE, 1 MOIS AVANT LE STAGE GARANTIT MON INSCRIPTION DEFINITIVE. Sinon, la place est attribuée à une autre personne. L'acompte est acquis à Madame Marty-Libert.

Je conserve une copie de ce bulletin d'inscription, ainsi que les conditions de fonctionnement

JE M'ENGAGE A RESPECTER, SANS RESTRICTION, LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DES STAGES, DONT JE DETIENS UN EXEMPLAIRE.

- JE SOUHAITE DISPOSER DU MATERIEL SUR PLACE
(valable seulement pour les stages de Mandalas et d'Art celtique). Je réglerai en espèces la contribution de 19 E, avant le début du stage concerné.

A _____ LE _____ SIGNATURE _____